



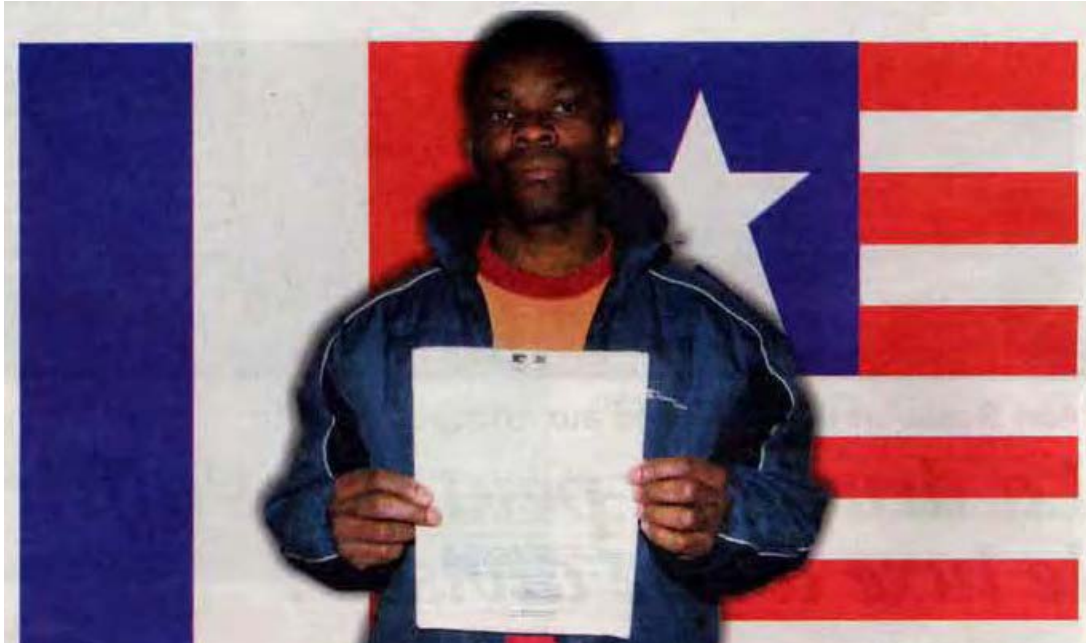
Réseau Education Sans Frontières du Doubs
resf25@yahoo.fr

<http://www.ras.eu.org/soutienjoseph/>



Réseau Universités Sans Frontières de Franche-Comté
soutienjoseph@yahoo.fr

UN VISA POUR JOSEPH KOLLIE



RASSEMBLEMENT DEVANT MICROPOLIS, MARDI 13 MARS, 18H00 POUR LA VENUE DE NICOLAS SARKOZY

Le 12 octobre 2006, Suzilène Monteiro, lycéenne de Colombes (Hauts-de-Seine) a été expulsée, comme les Raba, sur un avion spécialement affrété par le gouvernement, en dépit d'une forte mobilisation de ses camarades et enseignants (3000 signatures collectées, deux manifestations).

Le 20 octobre, le Comité de soutien à Suzilène manifestait devant le Conseil Général à Nanterre pour la venue de Nicolas Sarkozy. Le ministre-candidat a accepté alors de recevoir une délégation et a fini par concéder : "rien ne s'oppose à la délivrance d'un visa long séjour pour études".

Suzilène a obtenu son visa et est rentrée en France le 3 février dernier. Dans un article du Monde du 6 février, un conseiller de N. Sarkozy a déclaré : "Il est important de rappeler et de faire respecter les règles dans un sens comme dans l'autre. Suzilène a été reconduite à la frontière car elle était en situation illégale. Mais depuis elle a déposé une demande de visa long séjour et a pu obtenir un visa étudiant".

A Besançon, Joseph Kollie, étudiant libérien de la faculté des lettres, a été expulsé le 10 février 2006 malgré une forte mobilisation de la communauté universitaire et de la population

bisontines (6000 signatures collectées, rassemblements à la fac, au centre-ville et devant la préfecture, concert de soutien).

Le 30 octobre, sa demande de visa long séjour pour études a été rejetée sans aucune raison alors qu'il remplissait toutes les conditions. Le Président de l'Université de Franche-Comté a écrit au Ministre des Affaires Etrangères pour lui demander des explications.

La réponse vient de tomber "l'intéressé ne remplissait pas les conditions requises pour l'obtention du visa sollicité". De quelles conditions s'agit-il ? Le conseiller du Ministre ne le dit pas.

Le dossier de Joseph Kollie était complet : autorisation d'inscription, attestations de ses enseignants, un projet professionnel clair et solide, son compte était approvisionné suite à une collecte...

Nous pensons que comme pour Suzilène, rien ne devrait "s'opposer à la délivrance d'un visa long séjour pour études" à Joseph Kollie.

Le ministre-candidat Nicolas Sarkozy vient à Besançon le 13 mars prochain. Ce jour là, nous l'attendrons pour lui exposer le cas de Joseph.